

AVERMEQ

MAI 2021
VOTRE MAGAZINE
D'INFORMATION

en D'emble

PARC DE LA MAIRIE

04 BUDGET 2021
Favoriser le cadre vie

06 CENTRE-VILLE
Vert et dynamique

10 JEUNESSE
Conseil Municipal des
jeunes installé et motivé

DE JUIN À
AOÛT 2021

Music' Halle

Les concerts d'été
en plein air

AVERMES

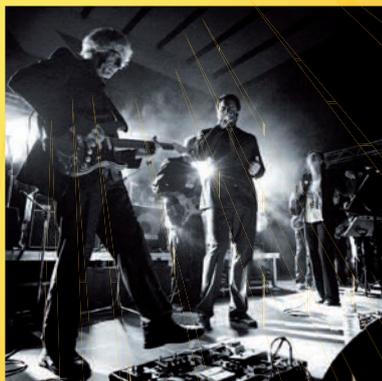
Cadre de vie

Pour cette troisième édition des rendez-vous **Music'Halle**, la Mairie d'Avermes vous a concocté un programme varié et réjouissant, pour profiter de nos belles soirées estivales, en musique.

Ces événements conviviaux, gratuits et en plein air (sous la halle du marché) seront autant d'occasions de se retrouver, en famille ou entre amis.

Co'bb / 11 JUIN - À PARTIR DE 19H

En reprenant des titres mythiques du répertoire rhythm'n'blues, Co'bb partage avec les spectateurs une énergie revigorante. Leur musique aux accents cuivrés et au groove épique, diffuse un vrai message de fête et leurs concerts se résument en un double plaisir : jouer ensemble et communiquer au public leur passion !



La Lyre Avermoise / 20 JUIN - À PARTIR DE 15H

Pour chasser la grisaille de l'année écoulée et pour célébrer l'été, la Lyre Avermoise réunit une cinquantaine de musiciens afin de nous offrir un répertoire varié dont elle a le secret. Venez fêter avec eux la musique et le retour des beaux jours !



Les Complices / 9 JUILLET - À PARTIR DE 19H

Loin des reprises «académiques», Jean-Christophe Gamet (chant) et Brice Durand (guitare) choisissent leur répertoire dans le vaste héritage qu'ont légué les grands noms de la chanson française, pour revisiter chaque morceau et lui donner une couleur personnelle (Brel, Piaf, Nougaro, Souchon, Jannasch, Gainsbourg...).



Petite Musique / 23 JUILLET - À PARTIR DE 19H

Leurs voix se mêlent au son de la guitare et du violon pour chanter la poésie de la vie sur des mélodies efficaces. Folk, rock, néo-trad ou chanson française, le duo s'affranchit des styles et nous offre un cocktail réjouissant pour un spectacle bien vivant !



Once Upon A Band / 27 AOÛT - À PARTIR DE 19H

Groupe formé en juin 2020, Once Upon A Band (OUAB) se compose de 5 amis, musiciens de longue date, tous originaires de l'Allier. Avec un répertoire de reprises rock, pop rock et quelques compositions de leur cru, ils aiment jouer en live et partager de bonnes vibrations avec le public. Alors, avis aux amateurs !



Ces événements pourront être adaptés ou annulés en fonction des mesures sanitaires et gouvernementales. Une actualisation sera faite sur le site de la Mairie d'Avermes et via nos réseaux sociaux.



Alain Denizot

Maire d'Avermes

Conseiller départemental

SOMMAIRE

04 BUDGET 2021
Favoriser le cadre vie

06 CENTRE-VILLE
Vert et dynamique

10 JEUNESSE
Conseil Municipal des jeunes
installé et motivé

11 VIE SOCIALE
Votre tiers-lieu : le Point Commun

14 BRÈVES

CHÈRES AVERMOISES, CHERS AVERMOIS,

Depuis plus d'un an nous vivons au rythme que nous impose la pandémie, grâce à la vaccination, grâce au strict respect des gestes barrières, grâce au développement des tests une lueur d'espoir se fait jour.

Ensemble, citoyens responsables, continuons de respecter les consignes sanitaires, certes contraignantes pour notre vie sociale et familiale mais indispensables à un retour vers une normalité attendue.

Votre équipe municipale -élus et agents- est chaque jour mobilisée dans des conditions difficiles pour accomplir les missions de service public qui sont les nôtres dans le strict respect des protocoles sanitaires.

Travailler avec vous sur les projets structurants et d'avenir est un de nos objectifs prioritaires. Les échanges sur le projet de maison de services dénommée Le Point Commun se poursuivent en petits groupes et par les outils informatiques.

Sans être totalement satisfaisant, cela permet d'avancer pour construire avec vous ce projet important pour tous les Avermois. Merci pour votre mobilisation et votre engagement.

Le conseil consultatif renouvelé et enfin installé, va dans les prochaines semaines nous enrichir de ses réflexions et suggestions. Les visites de quartier projetées pour le printemps ont dû être reportées, elles sont pourtant essentielles afin de vous donner la parole.

Le vote du budget adopté à l'unanimité atteste de notre volonté partagée de faire d'Avermes une ville dynamique et accueillante en privilégiant le cadre de vie, les aménagements de sécurité, les projets d'avenir structurants nécessaires au développement des services et à la cohésion sociale et pour engager la ville dans les enjeux planétaires comme la lutte contre le réchauffement climatique et la sauvegarde de la biodiversité. Cet ambitieux budget d'investissement a été adopté sans augmentation des taux d'imposition et ceci depuis plus de quinze ans, malgré une baisse continue des dotations de l'État, grâce à une gestion extrêmement rigoureuse de notre fonctionnement.

Les élections départementales et régionales sont prévues le 20 juin pour le 1^{er} tour et le 27 juin 2021 en cas de 2nd tour. Le vote est la base d'une démocratie vivante, c'est un devoir que chacun doit effectuer. Nous vous assurons de l'application rigoureuse du protocole sanitaire qui sera établi à cette occasion.

« C'EST
ENSEMBLE
QUE NOUS
CONSTRUIRONS
NOTRE AVENIR
COMMUN. »

Mairie d'Avermes

04 70 46 55 03

www.ville-avermes.fr

 Mairie d'Avermes 

Bien à vous


QUE FAIT LA VILLE AVEC 100 EUROS ?



François Delaunay,
adjoint aux finances, affaires
économiques et environnement



24,48 €

Entretien
(voirie, espaces publics,
bâtiments)



14,66 €

**Éducation et
restauration**



16,41 €

Petite enfance



7,05 €

**Animation /
Jeunesse**

12,64 €

**Éclairage public
et réseaux**

10,29 €

SDIS



2,44 M €
d'investissement en 2021

dont :
30 %
consacrés à la rénovation
du groupe scolaire
Jean-Moulin

Et plus de
15 %
consacrés au cadre de
vie et à la dynamisation
du centre-ville



5,59 €

Culture

8,88 €

Solidarité



STRUCTURER, SERVIR ET FAVORISER LE CADRE DE VIE DES AVERMOIS POUR UNE CROISSANCE VERTE

L'année 2020 restera une année particulière en raison de la crise sanitaire. L'impact sur les finances de la commune a été de plus de 100 000 € et l'année budgétaire 2021 qui a débuté sera encore fortement impactée par la crise sanitaire.

Malgré les contraintes et les incertitudes, Averages se structure et les projets de cette année 2021 s'inscrivent totalement dans le plan de relance défini par les pouvoirs publics. Ainsi, tout en respectant nos priorités et nos engagements de ces dernières années, nous continuons de servir les Avernois en nous appuyant sur :

- un renforcement des services à la population à travers l'ouverture de la Résidence du Parc et la structuration par les habitants de la future Maison de services à la population en lieu et place de l'ancien presbytère ;
- un maintien à un niveau constant et élevé de l'accompagnement des associations ;
- un maintien des taux d'imposition afin de continuer de limiter la pression fiscale à la seule réévaluation des bases imposées par l'État, à laquelle s'ajoute cette année le transfert de la part départementale de la taxe foncière à la commune pour compenser la suppression de la taxe d'habitation (voir page 8) ;
- une politique dynamique d'investissements pour poursuivre l'aménagement de notre ville et permettre la croissance locale avec un recours limité à l'emprunt et une dette qui reste dans les plus faibles pour les communes de même strate.

Le budget primitif de fonctionnement pour 2021 s'équilibre à 5 784 783 € avec comme priorité de poursuivre la qualité de l'accueil et du service rendu, le soutien aux actions du CCAS et au monde associatif et la tenue de manifestations gratuites pour consolider le bien vivre ensemble.

Le budget primitif d'investissement s'équilibre à 2 853 530 € dont 2 440 000 € de dépenses d'équipement et de travaux avec en priorité l'amélioration du cadre de vie, la rénovation énergétique des bâtiments communaux, la dynamisation du centre-ville dont les 1^{ères} actions verront le jour en 2021. On peut ainsi citer les opérations suivantes :

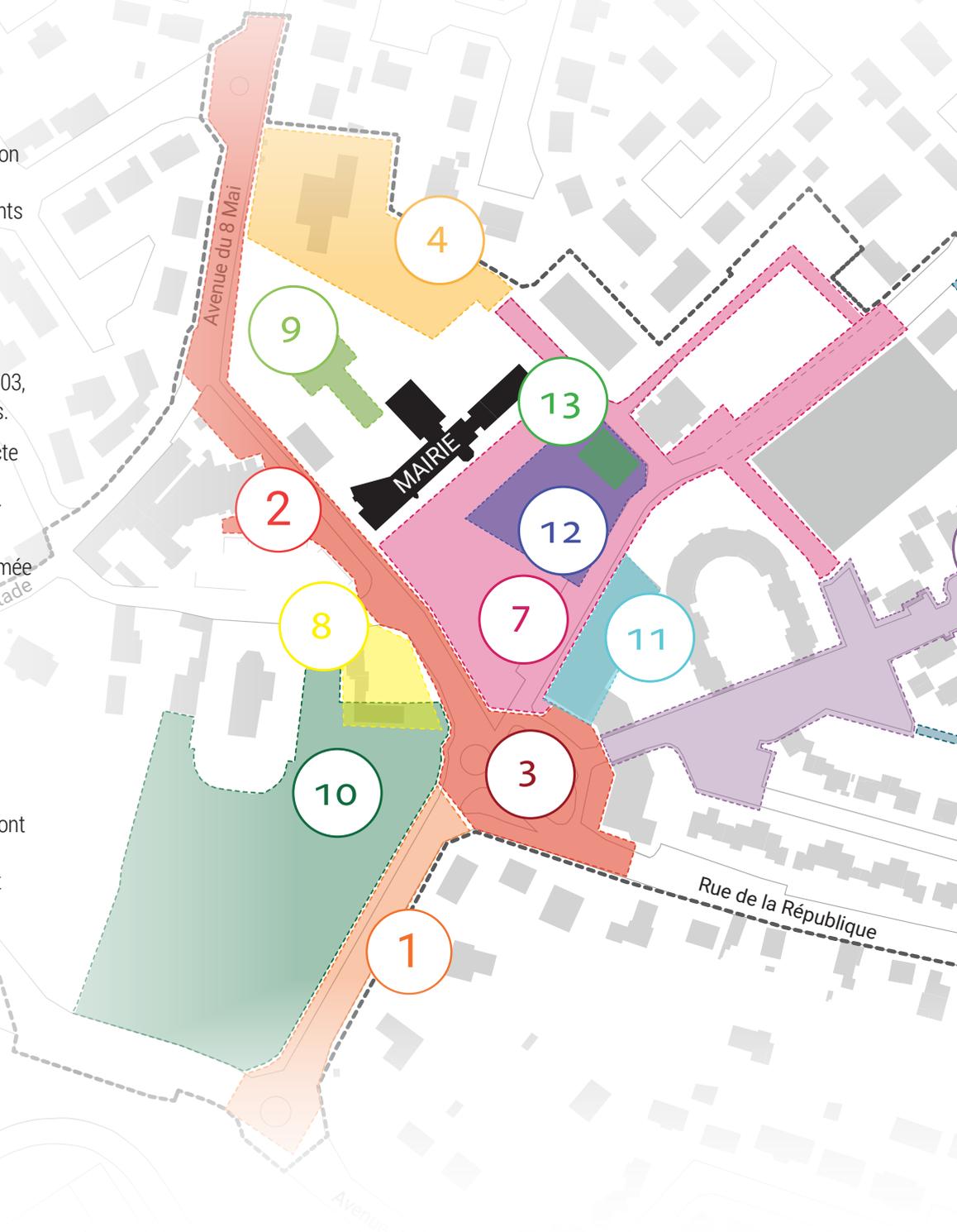
- aménagement paysager du parc de la résidence en parc éco-sensoriel accessible à tout public ;
- aménagement urbain et paysager de la place des Portes d'Averages et de la rue de la Laïcité ;
- travaux de réhabilitation énergétique du groupe Jean-Moulin ;
- programme de reprise de la voirie en zone urbaine et rurale ;
- extension des services techniques
- renouvellement du parc automobile et des équipements municipaux ;
- frais d'étude pour la construction d'une maison de services aux habitants ;
- changement des portes à l'école François Revéret ;
- création d'un garage au restaurant scolaire pour y stationner le véhicule du portage de repas à domicile.

LE CENTRE-VILLE D'AVERMES : VERT ET DYNAMIQUE

La municipalité dynamise le centre-ville à travers un programme d'actions prévisionnel qui s'étend de 2021 à 2025 avec pour objectif de faire du centre d'Avermes, un poumon vert rassemblant la population, les services, les équipements et les commerces de proximité.

Suite à l'étude de reconquête du centre-ville de la commune qui s'est déroulée de mai à décembre 2020 et qui a permis d'identifier les enjeux et la stratégie de dynamisation à développer, en lien avec le comité de pilotage composé de représentants du Département, de l'État, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, de Moulins Communauté, du CAUE 03, de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et de l'ADIL 03, a arrêté son plan d'actions sur 5 ans.

Ce plan d'actions 2021/2025 respecte les trois orientations principales exigées par le Département à savoir la vitalité, le cadre de vie et l'habitat et l'enveloppe totale de travaux estimée à 2 505 000 € HT sur les 5 ans dont 1 130 000 € HT consacrés à la création d'une Maison des Services à la Population dénommée le Point Commun. Outre le financement par le Département de 30 % de ces dépenses dans le cadre du contrat de reconquête du centre-ville à conclure, des cofinancements seront sollicités au titre de ce programme d'actions prévisionnel en respectant le taux maximum d'aides publiques de 80 % pour chacune des actions.



ACTION 1

Entrée de proximité : montée avenue des Isles

Création d'une voie douce en bordure du parc
(date prévisionnelle 2023)

ACTION 2

Secteur apaisé du centre-ville : aménagement rue du 8 Mai et place Claude-Wormser

Création d'un espace partagé (date
prévisionnelle 2023)

ACTION 3

Aménagement de la place des Portes d'Avermes

Le réaménagement de la Place des Porte
d'Avermes vise à reconquérir la biodiversité
et à mettre la nature au premier plan. (2021)

ACTION 4

Acquisition et aménagement du Parc de la résidence autonomie

Création d'un parc éco-sensoriel en relation
avec la résidence autonomie (2021)

ACTION 5

Espaces récréatifs et cheminements piétons de la phase 2 de la ZAC

(Date prévisionnelle 2025)

ACTION 6

Arrières des Portes d'Avermes

- organisation du stationnement,
- liaisons douces,
- création d'îlots de verdure. (Date
prévisionnelle 2024)

ACTION 7

Aménagement de la rue de la Laïcité et placette de la supérette

(2021)

ACTION 8

Création d'une Maison des services aux habitants : le Point Commun

(Date prévisionnelle 2022)

ACTION 9

Réhabilitation de la maison du gardien en logement locatif et du studio communal en solution d'hébergement temporaire

(2021)

ACTION 10

Poursuite de l'aménagement du parc de la Biodiversité

L'aménagement des abords de la Maison
des Services aux habitants finalisera le Parc
de la Biodiversité. (Date prévisionnelle 2024)

ACTION 11

Acquisition et aménagement d'un local commercial îlot A phase 1 ZAC

(Date prévisionnelle 2022)

ACTION 12

Aménagement commercial de l'îlot B phase 1 ZAC Cœur de Ville

Accueil de nouveaux porteurs de projet
grâce à l'aménagement des commerces sur
l'îlot B (Date prévisionnelle 2025)

ACTION 13

Aménagement urbain et paysager de l'îlot B phase 1 ZAC Cœur de Ville

(Date prévisionnelle 2025)

GROUPE SCOLAIRE JEAN-MOULIN : UNE RÉNOVATION COMPLÈTE

Garantir aux élèves des locaux agréables, bien isolés et ventilés favorise la qualité des apprentissages, permet d'abaisser la facture énergétique et d'agir concrètement sur le réchauffement climatique.

Les travaux concerneront :

- l'isolation des murs et des faux-plafonds ;
- l'installation d'un système de ventilation performant conforme aux mesures réglementaires de qualité de l'air intérieur des bâtiments ;
- le remplacement des menuiseries par des menuiseries double-vitrage bois-alu équipées de systèmes motorisés à occultation totale ;
- la réfection de l'éclairage des salles de classes et salles d'activités ;
- la réfection en peinture de l'intégralité des classes ;
- la réfection de la chaufferie et de la distribution du chauffage.

La municipalité a mené des concertations avec l'ensemble des acteurs concernés afin qu'une organisation garantissant le maintien des services (accueil de loisirs, scolarité, restauration scolaire) durant toute la période des travaux soit déterminée. Des communications seront adressées aux parents afin de les tenir informés du phasage des travaux et des modalités transitoires d'accès aux différents services. À noter que les bâtiments du groupe scolaire François-Reveret, plus récents, ont été améliorés les années précédentes.



Objectifs :

- Gain énergétique de 70 %
- Obtention du label Bâtiment Basse Consommation
- Des locaux mieux ventilés



TAUX D'IMPOSITION 2021

Les communes se voient transférer en 2021 le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçu en 2020 par le département sur leur territoire, soit 22,87 % pour l'Allier, qui vient s'ajouter au taux communal qui ne change pas. De ce fait, le taux de référence 2021 de TFPB pour la commune correspondra à son taux 2020 majoré du taux départemental 2020.

Les nouveaux taux d'imposition applicables en 2021 sont donc les suivants :

- Taux foncier bâti communal : 16,54 % (sans augmentation)
- + Taux foncier bâti départemental : 22,87 %
- = Nouveaux taux de TFB Communal 39,41 %
- Taux foncier non bâti : 35,24 % (sans augmentation)

Ainsi, les parts départementale et communale seront regroupées sur le même avis d'imposition.



Aménagement du parc de la résidence autonomie.



Plantation d'arbres rue de la Laïcité.



Réfection de voirie rue Jean-Baron ainsi que sur les chemins ruraux : Chavennes, Thélins, Ravard, Rocs, Maisons neuves, Taillons, Vesouls, Préaux. Ajout de bandes rugueuses chemin de Maltrait afin d'abaisser la vitesse des véhicules.



La noue du parc de la biodiversité a été sécurisée par une clôture.

TRAVAUX RÉALISÉS DANS LA COMMUNE

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : INSTALLÉ ET MOTIVÉ



L'installation du conseil municipal des jeunes (CMJ) a eu lieu le 9 mars dans la grande salle d'Isléa, en présence du maire Alain Denizot, de Carine Pandreau, adjointe à la jeunesse, de Sabrina Faure-Fontenay, conseillère municipale déléguée à la famille et d'Alexis Dufour, animateur jeunesse de la commune.

Les 16 jeunes, CM1 et CM2, de l'école François Révéret et de l'école Jean-Moulin, élus pour une durée de 2 ans en février dernier, ont pu prendre la parole et s'exprimer sur leur commune.

Pour le mandat 2021/2022 le CMJ travaillera à la réalisation d'un journal qui sera publié de façon semestrielle. Les jeunes élus participeront également à la réalisation de certains évènements comme la ronde des œufs ou encore la fabrique du père Noël. Bravo à ces jeunes qui souhaitent s'investir pour leur ville !

LISTE DES ÉLUS

Jean-Moulin CM1

- Labonne Macha
- Mercier Cyann
- Borello Cléo
- Deschamps-Dijoux Odessa

François-Reveret CM1

- Lassalle Hugo
- Spony Joseph
- Escloupier-Bailleul Mélisse
- Quatresous Éléna

Jean-Moulin CM2

- Veniant Castille
- Mousserin Maël
- Fontenay Éthan
- Lassauze Vadim

François-Reveret CM2

- Daraa Amir
- Isavard Arthur
- Junek Anaïs
- Dannane Sohane

VOTRE TIERS-LIEU : LE POINT COMMUN

Réunion de mise en place des pôles de réflexion



La commune d'Avermes poursuit son travail autour de la création d'un futur lieu citoyen situé au cœur du centre-ville, dans l'ancien presbytère.

Ce lieu a maintenant un nom : le Point Commun.

Après un temps de récolte des idées des habitants et de synthèse, 8 axes définissant les

activités qui prendront place dans cette maison ont été retenus :

- accueil, entraide, partage et café ;
- expositions permanentes et éphémères ;
- rencontre, soirées à thèmes et jeux ;
- jardin, terrasse ;
- cuisine / poterie/ loisirs créatifs ;
- soutien aux démarches administratives ;
- médiation numérique, coworking, fablab ;
- santé bien-être.

Grâce à un questionnaire diffusé en février, les personnes intéressées par l'une ou l'autre

de ces thématiques ont pu se faire connaître et des pôles de réflexion ont été constitués. Ils se réunissent périodiquement dans des salles mises à disposition par la municipalité pour définir leurs envies, leurs besoins et quel type d'espace serait nécessaire dans le tiers-lieu afin de mettre en place leurs activités. Un comité ouvert se réunira afin d'étudier les propositions des pôles et les soumettre à la municipalité.

Si vous êtes intéressé par ce projet, vous pouvez encore vous inscrire dans un de ces pôles, en contactant le service vie associative au 04 70 46 86 59.

DÉMOCRATIE CITOYENNE

Outre le Conseil municipal jeunes, d'autres instances existent sur la commune pour faire vivre la démocratie citoyenne à Avermes

- les comités de quartier pour lesquels un redécoupage de la commune en 10 quartiers a vu le jour en 2021 et qui seront organisés dès que la situation sanitaire le permettra. Les participants recevront des invitations pour ces rencontres qui permettront d'évoquer les projets

de la commune, d'échanger sur les besoins et de construire ensemble les projets de quartier. D'ici là, n'hésitez pas à faire remonter vos questions, suggestions... en contactant l'accueil de la mairie au 04 70 46 55 03 ou par courriel à l'adresse suivante accueil@mairieavermes.fr ;

- le conseil consultatif dont les 16 nouveaux membres ont été installés lors du conseil municipal et qui a pour rôle d'être force de proposition et de participer au travail de réflexion et de réalisation des actions envisagées par la municipalité : Jérôme BOUTOT, Armand CARTELIER, Simone CHALMET, René CHARRETTE, Dominique DUBOS -Mathieu DUMONT, Françoise FLINÉ, Georges GARDETTE, Grégory GARDETTE, Virginie JAMON, Anne JOURRET, Françoise MARSONI, Marie-Claude PASQUIER, Isabelle RAY, Thomas TALBOT, André VALVERDE.



INSCRIPTION SUR LE REGISTRE CANICULE

Le CCAS tient à jour chaque année un registre nominatif des personnes dites « fragiles » dans le cadre du registre « canicule ». Les personnes âgées, isolées ou handicapées peuvent s'y inscrire en toute confidentialité. En cas de fortes chaleurs ou de canicule, ces personnes

feront l'objet d'une vigilance particulière par le CCAS (appels téléphoniques, visites à domicile, portage de brumisateurs, etc.) L'inscription se fait par les personnes elles-mêmes, soit par un tiers (membre de la famille, représentant légal, professionnel médico-social, etc.). Il suffit

de renseigner le formulaire d'inscription adapté « formulaire d'inscription individuel » ou « formulaire d'inscription par un tiers » puis de le retourner au CCAS.

Ils peuvent être retirés directement auprès du CCAS ou sur le site internet de la mairie : www.avermes.fr

REFONTE DU SITE INTERNET : VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Une refonte du site internet est envisagée pour 2022. Nous souhaitons vous associer à cette démarche via ce questionnaire destiné à recueillir vos habitudes de fréquentation du site, votre opinion ainsi que vos suggestions d'amélioration. Ce questionnaire est également disponible en ligne sur www.avermes.fr.

1. Comment avez-vous découvert notre site internet ?

- Bouche à oreille
- Lien depuis un autre site
- Moteur de recherche
- Autre :

2. Quand avez-vous consulté notre site pour la dernière fois ?

-

3. À quelle fréquence consultez-vous notre site ?

- Très souvent
- Souvent
- Peu souvent
- Rarement

4. Comment jugez-vous la facilité à naviguer sur notre site ?

- Facile
- Peu facile
- Pas du tout facile

5. Comment qualifieriez-vous l'organisation de notre site ?

- Bien organisée
- Assez bien organisée
- Peu organisée
- Pas du tout organisée

6. Que pensez-vous de la pertinence de l'information de notre site ?

- Très pertinente
- Pertinente
- Assez pertinente
- Peu pertinente
- Pas du tout pertinente

7. Quels sont les rubriques que vous consultez sur notre site ?

.....
.....
.....

8. Quelles informations souhaiteriez-vous trouver sur le site ?

.....

9. Dans l'ensemble, quel est votre niveau de satisfaction concernant notre site ?

- Très satisfait
- Satisfait
- Peu satisfait
- Pas du tout satisfait

10. Si vous avez suggestions pour améliorer notre site, merci de les indiquer ci-après :

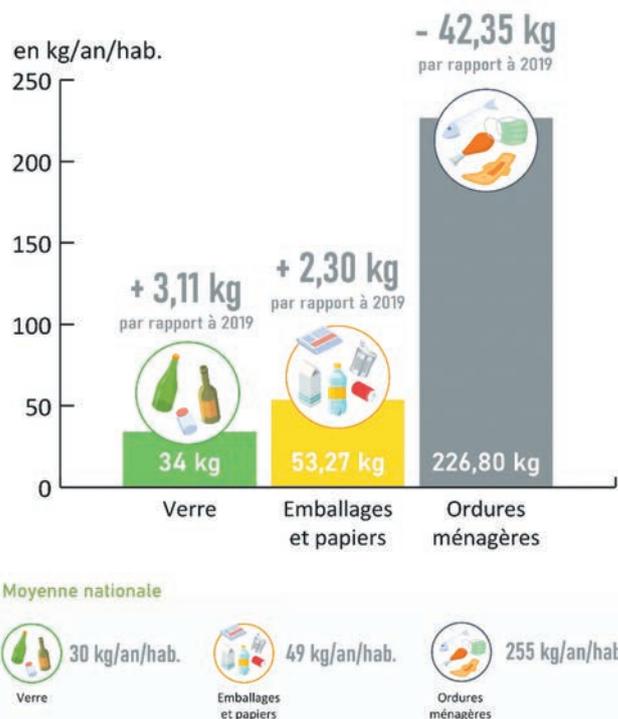
.....
.....

Vous pouvez participer à cette enquête jusqu'au 20/06/2021, en déposant vos réponses à l'accueil de la mairie place Claude-Wormser ou en les envoyant à accueil@mairieavermes.fr

ENVIRONNEMENT

Démarche active de préservation des ressources de la planète, le tri des déchets est de mieux en mieux appliqué par les habitants. Les habitudes de tri progressent sur le territoire du SICTOM Nord Allier en charge de nos déchets. Les performances obtenues sont au-dessus de la moyenne nationale (Source : Enquête nationale ADEME 2017), pour l'ensemble des communes adhérentes au SICTOM Nord Allier.

Quantités collectées en 2020



VERRE



BOUTEILLES

POTS ET BOCAUX

FLACONS DE PARFUM

COLONNE À VERRE

À SAVOIR :

> Sans bouchons, couvercles, ni capsules



Offrez une seconde vie à vos déchets !

PENSEZ-Y, TRIEZ LES POTS, BOCAUX ET BOUTEILLES EN VERRE

Vous ne le savez peut-être pas, mais il faudrait entre 3000 et 4000 ans pour que le verre se décompose seul dans la nature. Mais heureusement lorsqu'il est trié, il est recyclé à 100 % et permet des bénéfices multiples pour l'environnement !

Aujourd'hui, on peut encore faire mieux

Encore trop de pots, bocaux et bouteilles en verre sont trouvés dans les poubelles d'ordures ménagères. Ils finissent dans l'incinérateur de Bayet, c'est-à-dire dans le four. Pas évident de brûler ces déchets non incinérables !

Une bouteille jetée dans vos ordures ménagères ne rapporte rien, même pas de l'énergie, le verre ne brûle pas. Au contraire il coûte cher car le traitement des déchets par incinération est calculé au poids. Et le verre, c'est lourd (coûts de collecte, transport, incinération et TGAP).

Localisation des points propres sur votre commune sur : www.sictomnordallier.fr

VOILÀ, VOUS ÊTES PRÊTS POUR UN MEILLEUR AVENIR DU VERRE ? PLUS D'INFOS : <http://www.verre-avenir.fr/>

Pensez-y, les biodéchets se compostent...

Ne jetez plus vos déchets de cuisine et de jardin dans votre poubelle habituelle, faites-en du compost chez vous, qui servira d'engrais naturel de qualité et gratuit pour vos plantations ! C'est simple et économique !



Les biodéchets sont des résidus composés de matières organiques (végétales, animales), qui dégradés par des organismes vivants (les décomposeurs ou détritivores) en présence d'air se transforment en compost.

Dans l'objectif de diminuer le poids des ordures ménagères et de maîtriser les coûts liés à la collecte, au transport et à l'incinération, le SICTOM Nord Allier poursuit l'opération de mise à disposition de composteurs à prix réduit aux usagers qui le souhaitent dans la limite de 2 composteurs par foyer : capacités de 300 litres (20 euros) ou 600 litres (30 euros). Pour en obtenir un, vous pouvez remplir le bon de réservation ci-dessous et nous le renvoyer ou remplir le formulaire en ligne sur www.sictomnordallier.fr.

Solidarité : des produits d'hygiène collectés par le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale a initié en mars une collecte de produits d'hygiène à destination des administrés en situation de précarité. De nombreux produits ont été donnés : rasoirs, brosses à dents, gel douche, produits hygiéniques pour les femmes, couches, etc. Le CCAS distribue ces dons aux familles bénéficiaires de la Banque Alimentaire ainsi qu'aux familles suivies selon les besoins. La municipalité remercie sincèrement tous les donateurs.



Déménagement de la pharmacie

La pharmacie autrefois installée rue de la république a choisi de déménager rue de la laïcité dans des locaux neufs et plus spacieux.

Aide aux démarches administratives en ligne

Le CCAS assure deux permanences hebdomadaires sur rendez-vous les lundis et vendredis de 14 h à 17 h destinées à aider aux démarches administratives dématérialisées (impôts, CAF, demandes de permis de conduire, de pièces d'identité...) dans le respect des règles de confidentialité et de protection des données personnelles en vigueur.

Un matériel informatique spécifique est mis à disposition sur place. CCAS – Mairie – place Claude-Wormser – 03000 Avermes
Prendre rendez-vous au 04 70 46 86 48

Opération tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police municipale de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier de ce service vous pourrez compléter un formulaire type à l'accueil de la mairie ou bien directement au poste de la police municipale place Claude-Wormser.

Vaccination contre le coronavirus

Si vous n'avez aucune solution de transport pour vous rendre à la vaccination vous pouvez contacter votre CCAS au 04 70 46 86 48.



Naissance de cinq moutons

Le parc de la biodiversité compte de nouveaux habitants : des petits moutons y sont nés il y a quelques semaines ! De quoi ravir les enfants qui peuvent les apercevoir lorsqu'ils viennent se promener dans le parc.

Marché hebdomadaire et à thème

Vous pouvez retrouver vos producteurs locaux tous les samedis matin de 9 h à 13 h sous la halle, Esplanade du Jumelage. Ils vous proposeront une grande variété de produits : primeur, boucherie, charcuterie, porc, volaille, fromages, miel, confitures, œufs, caramels au beurre salé, pain d'épices, plats à emporter, nems...

- un marché de printemps a été organisé le 8 mai ;
- le Marché des Producteurs de Pays, qui a lieu habituellement en juin est annulé en raison de la crise sanitaire.



Concours du Cheval de Trait

La 5^e édition du concours départemental du Cheval de Trait aura lieu les samedi 21 et dimanche 22 août 2021 aux abords d'Isléa. Cette manifestation réunit plusieurs races de chevaux sélectionnés pour leur beauté et leur allure. Buvette et restauration sur place, si autorisées.

Concours des maisons et balcons fleuris

Les inscriptions pour le concours des maisons et balcons fleuris 2021 sont ouvertes jusqu'au 4 juin 2021. Le fleurissement d'une ville améliore le cadre de vie de tous les habitants. Une récompense est attribuée à toute personne qui parrainera un nouveau participant. A vos plants, arrosoirs, binettes et sarclours pour que le jury puisse mi-juillet apprécier vos réalisations visibles depuis l'espace public et désigner les lauréats 2021. Formulaires d'inscription disponibles en mairie ou sur www.avermes.fr

Groupe Socialiste et Apparentés

Depuis plus d'un an, nous subissons tous les règles auxquelles le gouvernement nous contraint. Tous ceux qui sont en première ligne, également les élus et les personnels municipaux ont démontré sur le terrain leur engagement et leur réactivité pour la mise en œuvre de mesures imposées dont l'organisation des élections départementales et régionales pour lesquelles la municipalité fera le maximum pour vous permettre d'effectuer votre devoir de citoyen, indispensable en démocratie.

C'est aussi pour l'avenir que nous continuons notre action et poursuivons nos projets pour Avernès, la résidence autonomie

du Parc ouverte en mars, le travail collaboratif du Point Commun, la rénovation du groupe scolaire Jean-Moulin, le soutien au monde économique, associatif ainsi qu'à nos concitoyens les plus fragiles.

L'arrivée des beaux jours nous permet d'espérer des moments conviviaux et de retrouver du lien social.

C'est donc tous ensemble que nous surmonterons cette crise et avec vous que nous construisons l'avenir.

Groupe Communiste et Républicain

Avec leurs brevets, les grands laboratoires pharmaceutiques conservent une situation de monopole, et fixeront les prix des vaccins. Ce chantage permet de peser sur la production elle-même. Beaucoup d'argent public a servi à financer les recherches, la modernisation de l'outil industriel nécessaires aux capacités de production. Cette pandémie, comme bien d'autres fléaux démasque la voracité et la puissance des multinationales. L'État de droit ne pèse pas lourd face à ces géants qui ne doivent de compte qu'à leurs actionnaires. Avec des économies quasi à l'arrêt, les Bourses ne se sont jamais si bien portées.

En France ce n'est pas mieux : le gouvernement a injecté des milliards pour maintenir le tissu économique tout en poursuivant ses réformes comme le démantèlement de l'énergie avec le projet

Hercule. Depuis l'ouverture à la concurrence d'EDF ou de GDF, les prix n'ont cessé de croître ! D'autres secteurs sont également touchés : notre législation sur l'alimentation se veut dissuasive, les actes prouvent le contraire. Nous voulons privilégier les circuits courts, mais le gouvernement accepte d'avaliser les accords avec le Canada ou l'Amérique du Sud aux règles plus permissives.

Notre Commune s'est dotée d'un budget voté pour le bien commun avec des investissements axés sur l'avenir : requalification de l'école Jean-Moulin, favoriser le lien social par la dynamique du Centre-bourg ; la mise en étude du « Point Commun » a débuté avec la participation de nombreux avernois. Ce partage d'expériences est gage de confiance et d'espoir.

Groupe Union de la Droite – Vivons Avernès

Nous venons de traverser une nouvelle phase de confinement, la Covid-19 n'est malheureusement pas encore histoire ancienne ! La vaccination progresse, trop lentement, mais nous sommes de plus en plus nombreux à être vaccinés, et c'est là la seule solution pour que nous puissions retrouver une vie normale dans les mois à venir.

Cette crise a révélé toute l'importance de nos collectivités, bien que le gouvernement continu de les mettre à mal par la baisse continue de ses dotations !

Le maillon essentiel, au plus près des français, pour les accompagner et mettre en musique les décisions prises par l'état : distribution des masques, accompagnement logistique pour les centres de dépistage et de vaccination, organisation du service de garde pour le personnel prioritaire, aides au plus fragiles, à nos aînés, à nos jeunes, à nos commerces et entreprises ...

Nous voulons remercier ici le CCAS, mais aussi l'ensemble des agents de notre collectivité, et les Avernois bénévoles qui ont su répondre présents au plus fort de la crise.

Malheureusement les crimes liés au terrorisme n'ont pas cessé sur notre territoire durant cette période.

Nous voulons exprimer ici toutes nos sincères condoléances envers les familles, les proches et les collègues des victimes de ces crimes odieux.

Et au-delà nous voulons réaffirmer notre soutien le plus total et sans réserve envers nos gendarmes, nos policiers nationaux et municipaux, nos pompiers et plus largement à toutes celles et tous ceux qui assurent notre sécurité et notre protection au quotidien.

La France se trouve attaquée sur ses Valeurs, son Histoire.

Tentant de déconstruire notre histoire commune, de tourner en dérision tous discours différents, et de détruire ce qui a fait le ciment de notre nation, l'originalité de nos territoires, la valeur de nos traditions et coutumes, notre mode de vie est mis à mal.

Face à ses attaques, aux difficultés et aux inquiétudes, nous devons rester vigilants et solidaires, et surtout travailler tous ensemble pour construire l'avenir.

Directeur de la Publication :
Alain Denizot
Dépôt légal : mai 2021
Photos : Mairie d'Avernès

Régie publicitaire & maquette : 
Mail : info@rgpublicite.fr – ZI – 03400 YZEURE – Tél. 04 70 44 98 50

Impression : 
Mail : contact@alphanumeriq.fr
03000 Moulins – 04 70 20 09 92  2020-6324

Avermes

est sur



IntraMuros



Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !

